

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

**Mesdames les Enseignantes et
Messieurs les Enseignants**
S/C Mesdames les Directrices et
Messieurs les Directeurs d'École

S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Établissement

NOTE DE SERVICE N° 11/2019-2020

***RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE SUIVI DES EBEP
DURANT LA PERIODE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD)***

Démarches institutionnelles et fonctionnelles

Le contexte de confinement change les repères et les habitudes des élèves, des familles, des enseignants.

Réfléchir aux besoins spécifiques des élèves à besoins éducatifs particuliers dans un cadre structurant paraît donc nécessaire, en particulier pour les élèves le plus fragiles.

La tenue d'équipes éducatives sous forme de Visio conférences doit se systématiser pour faire le point sur les difficultés, les possibles et les priorités à retenir. Chaque équipe éducative permettra également de redéfinir le rôle de chacun et les liens à maintenir pour favoriser la réussite du projet scolaire.

L'équipe éducative invitera, sous l'autorité du directeur d'école, la famille, l'enseignant de la classe, l'enseignant référent – ASH (ER-ASH), la psychologue scolaire, les soignants. Le directeur définira clairement les objectifs de cette réunion et les modalités de connexion numérique en vérifiant la faisabilité technique pour chaque participant.

L'équipe éducative donnera lieu à un compte rendu et pourra aboutir à l'écriture d'un volet complémentaire du PPS ou du PAP qui sera renvoyé aux différents partenaires pour information et suivi. Une évaluation du nouveau dispositif, sous une forme adaptée (questionnaire par exemple) 3 à 4 semaines après sa mise en œuvre, sera privilégiée pour adapter les éventuelles propositions. Cette démarche globale pourra conduire à l'écriture d'un nouveau PPS ou PAP à la rentrée scolaire prochaine.

Les sollicitations de l'ER-ASH et de la psychologue par les enseignants seront regroupées par le directeur qui veillera à hiérarchiser ces demandes pour faciliter l'organisation des missions des personnels ASH.

Démarches pédagogiques

La responsabilité pédagogique de l'enseignant de la classe vis à vis de tous les élèves inscrits constitue une évidence à rappeler et à faciliter. Cette responsabilité nécessite de maintenir un lien avec chaque famille d'élève et d'accompagner au mieux les apprentissages de tous les élèves en fonction du contexte actuel.

Le rôle de l'enseignant référent ASH (ER-ASH) est toujours de coordonner le suivi des PPS, de faciliter le lien entre les familles et l'institution scolaire, de faire bénéficier l'équipe pédagogique de son analyse et de ses conseils dans les différents registres fonctionnels de l'enfant (pédagogiques, psychologiques, éducatifs). Ses interventions auprès des familles sont coordonnées avec les directeurs et les enseignants concernés. Le rôle de l'ER-ASH peut exceptionnellement et ponctuellement relever de l'adaptation de ressources pédagogiques pour des cas particulièrement complexes.

Les adaptations pédagogiques devront d'une part investir prioritairement les fondamentaux d'apprentissage, d'autre part veiller à privilégier des propositions de situations concrètes, authentiques, motivantes, adossées à des référents culturels (albums, documents historiques, scientifiques, chants, productions à visée pédagogique et esthétique, ...). L'enjeu de l'EAD pour les EBEP réside

d'abord dans le maintien du lien positif avec l'école, le plaisir de participer à des activités sollicitant l'investissement cognitif et la reconnaissance par les enseignants de leur investissement.

Cette démarche bienveillante et visant à maintenir l'appétence scolaire sera également favorisée dans les liens inter degré nécessaires à la préparation de la rentrée scolaire 2020-2021 des élèves actuellement en CM2.

Démarches relationnelles

Le déséquilibre relatif aux suivis thérapeutiques imposé par le confinement rend d'autant plus nécessaire de conserver et enrichir un **lien social, humain, fort** facilitant le suivi, limitant les angoisses et permettant un maintien motivationnel vis-à-vis de l'école.

Au-delà des EBEP, cette dimension reste essentielle pour répondre à l'attente de reconnaissance exprimée par les élèves et celle d'accompagnement sollicitée par les familles.

Pour les élèves fragiles et à besoins spécifiques, le **lien audio ou Visio, si possible en synchrone** pour faciliter les interactions, pourra prendre la forme d'un rendez-vous spécifique ou complémentaire renforçant le caractère individuel de la démarche. Il ne se focalisera pas spécifiquement sur un retour pédagogique (même si cet aspect peut constituer un temps de l'entretien) mais constituera un moment privilégié permettant de faire un point sur la vie de l'enfant, ses activités, ses besoins fonctionnels, sa motivation.

L'évaluation

Partout où les dispositifs d'**autoévaluation** sont intégrés, l'élève pourra continuer à mesurer l'évolution de ses acquis, comme il a l'habitude de le faire au quotidien. Si ce type d'évaluation ne remplace pas l'évaluation par compétences conduite par l'enseignant-expert, elle a le mérite de montrer à l'élève ses progrès et réussites, le plaçant de fait en évaluation positive.

La **démarche formative**, au sens de retour sur l'activité, sur la démarche employée, sur l'investissement déployé pour y répondre ou sur les difficultés rencontrées, sera favorisée, ritualisée et intégrée aux travaux proposés.

Les informations éventuelles inscrites dans le livret d'évaluation relèveront de l'investissement, des progrès généraux, en particulier en lien avec les priorités définies dans le PPS ou le PAP, des activités mises en œuvre en précisant le contexte d'EAD, l'aide familiale, le caractère transitoire des apprentissages qui seront repris par la suite.

Ressources

- [Eduscol: l'école inclusive.](#) (recensement des ressources et actions)
- [Ressources numériques adaptées soutenues et réalisées](#)
- [Canopé: Cap école inclusive.](#) (un site ressource incontournable pour adapter l'enseignement)
- [Le cartable fantastique.](#) (beaucoup de ressources sur la Dyspraxie)
- [Association Dys-Positif](#) (beaucoup de ressources et d'outils pour la prise en charge des élèves Dys)
- [Le site de l'ASH 91.](#) (Un site incontournable, qui propose entre autre de nombreux outils)
- [Accompagner à distance – Tutorat](#) (pratiques de tutorat à distance – académie de Poitiers)

L'Inspecteur de l'Education nationale
en résidence à Rabat



Georges ALZINA